



Investir dans les populations rurales

SIXIÈME RÉUNION MONDIALE DU FORUM DES PEUPLES AUTOCHTONES AU FIDA

Rapport sommaire

Réunions de consultation régionales

Les peuples autochtones se chargent de l'action
climatique : des solutions communautaires au service
de la résilience et de la biodiversité

Forum des peuples autochtones au FIDA

Compte rendu des réunions de consultation régionales tenues en amont de la sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

Contexte

Dans le cadre des préparatifs de la sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, 13 réunions de consultation régionales et sous-régionales ont été organisées en octobre et novembre 2022 en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie, et dans le Pacifique. Ces séances ont été l'occasion pour le FIDA de présenter aux organisations et communautés des peuples autochtones, ainsi qu'à leurs représentants, les interventions menées au cours du précédent exercice biennal, de faire le bilan des progrès accomplis depuis la dernière réunion mondiale du Forum et d'établir un dialogue sur le thème de la sixième réunion mondiale: « **Les peuples autochtones se chargent de l'action climatique – Des solutions communautaires au service de la résilience et de la biodiversité** ».

Conformément aux enseignements tirés de 2020, les consultations de 2022 ont été conduites en personne et virtuellement afin de maximiser la participation. Celles-ci ont rassemblé plus de 150 représentants et représentantes d'organisations et de communautés autochtones, bénéficiaires du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF) et participants aux projets financés par le FIDA, ainsi que des représentants et représentantes du FIDA et de l'Instance permanente sur les questions autochtones, et des partenaires de développement. Ces réunions ont été organisées par des organisations autochtones régionales, en collaboration avec les bureaux de pays, le personnel et le Comité directeur du FIDA: Mainyoito Pastoralist Development Organization (MPIDO) pour l'Afrique; Global Home for Indigenous Peoples (GH4IP) pour l'Asie; Centro para la Autonomía y Desarrollo de los Pueblos Indígenas (CAPDI) pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Partners in Community Development Fiji (PCDF) pour le Pacifique.

Objectifs des consultations régionales et sous-régionales

- Échanger sur les expériences et les bonnes pratiques liées au thème principal du Forum
- Partager des connaissances et des faits sur le rôle moteur des peuples autochtones en matière d'action climatique
- Recenser les bonnes pratiques devant être renforcées et trouver des solutions durables aux problèmes que les peuples autochtones rencontrent dans leur vie et dans leurs moyens d'existence en raison des changements climatiques, et déterminer les éléments constitutifs des stratégies régionales qui devront être mises en place pour décupler l'appui du FIDA
- Diffuser des informations et communiquer sur l'accès des peuples autochtones au financement de l'action climatique
- Analyser et formuler des recommandations concrètes en lien avec le thème du Forum
- Examiner et sélectionner les candidatures au Prix du FIDA pour les peuples autochtones

Ces séances ont également permis d'évaluer les progrès de la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones adoptée en 2009, d'examiner les

recommandations formulées à la cinquième réunion mondiale du Forum (2021), de déterminer l'état d'avancement des recommandations et des plans d'action régionaux adoptés, et de préparer les aspects de la sixième réunion mondiale liés à la participation régionale, notamment la sélection des délégations et des candidatures aux Prix du FIDA pour les peuples autochtones.

Réunions de consultation régionales et sous-régionales (2022)

Région	Consultations	Nombre de participants
Afrique	Pays anglophones (16 novembre)	40
	Pays francophones (17 novembre)	30
Asie	Asie du Sud (20 octobre)	64
	Asie orientale (31 octobre)	63
	Asie occidentale et centrale (1 ^{er} novembre)	42
	Niveau régional (9 novembre)	46
Amérique latine et Caraïbes	Méso-Amérique (30 septembre)	65
	Amazonie (14 octobre)	29
	Cône Sud (21 octobre)	82
	Caraïbes (28 octobre)	24
	Andes (3 novembre)	42
	Niveau régional (4 novembre)	66
Pacifique	Niveau régional (3 et 4 novembre)	20

Principales problématiques

- **Effets des changements climatiques.** Les peuples autochtones subissent les effets des changements climatiques. Les sécheresses, les inondations et le dérèglement des phénomènes météorologiques entraînent érosion des sols, perte de flore et de faune, disparition des pâturages (préoccupation pour les communautés pastorales) et incendies. À leur tour, ces événements sont à l'origine de perturbations des calendriers agricoles et donc d'une insécurité alimentaire; d'une perte du savoir traditionnel; d'une modification des stratégies de survie (donnant parfois lieu à des pratiques non durables), notamment de migrations; d'un accroissement des tensions et des conflits avec les voisins; d'une augmentation de la charge dévolue aux femmes; (parfois) d'une pression accrue sur les terres et les territoires des peuples autochtones en raison de l'extraction de matériaux nécessaires à la transition énergétique et de mesures de protection de l'environnement.
- **Moteur de l'action climatique.** Les peuples autochtones sont les fers de lance de l'action climatique à tous les niveaux et dans de nombreuses dimensions. En effet, ils agissent au niveau communautaire, prennent la parole dans les instances nationales et internationales (par exemple, à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique), proposent des solutions concrètes et ont une compréhension conceptuelle des problèmes et des idées pour y répondre.
- **Mesures d'adaptation et d'atténuation.** Parmi les mesures d'adaptation communautaire prises par les peuples autochtones, on peut citer celles consistant à ajuster les calendriers agricoles, à adopter des semences et des espèces animales plus résilientes, à protéger et à revitaliser les technologies, les connaissances et les capacités traditionnelles et à en intégrer de nouvelles, à renforcer et à moderniser les institutions et les systèmes organisationnels

traditionnels et à en établir de nouveaux, à diversifier les stratégies relatives à l'agriculture et aux moyens d'existence (notamment la migration), et à promouvoir la protection de l'eau et des sols. Les mesures d'atténuation visent notamment à promouvoir la reforestation, à planifier l'utilisation des terres et des territoires, à élaborer des plans communautaires ancrés sur la vision du bien-être des peuples autochtones, et à revaloriser et adopter des pratiques agricoles plus durables. Afin de créer des conditions propices à la mise en œuvre de ces mesures, les peuples autochtones continuent de défendre leurs droits et leurs instances de participation effective. Ils établissent aussi des partenariats et un réseau de solidarité avec des organisations nationales et internationales, et d'autres communautés qui luttent, et font entendre leur voix à l'échelle nationale et internationale.

Enseignements tirés

- **Force motrice.** La force motrice des peuples autochtones réside dans leur savoir et leur manière d'être, dans la relation profonde et intime qu'ils entretiennent avec la terre, dans leur vie communautaire, dans leur esprit résilient et créatif, et dans leur vision interculturelle et à long terme – caractéristiques qui sont intrinsèquement liées à leur sécurité foncière et territoriale, et à leurs systèmes et institutions de gouvernance.
- **Le rôle des femmes et des jeunes.** Les femmes autochtones jouent un rôle essentiel en tant que détentrices et passeuses du savoir, et en tant que repères et gardiennes de la vie communautaire et du bien-être. Les jeunes jouent eux aussi un rôle vital, car ils incarnent l'énergie et sont les dépositaires de l'avenir.
- **Partenariat avec le FIDA.** Le FIDA est un partenaire précieux des peuples autochtones et a été l'un des premiers à s'engager à leurs côtés. La détermination à garantir la participation des peuples autochtones dont il fait preuve, l'approche consultative qu'il a mise en place dans le cadre du Forum et les investissements directs auxquels il procède dans le cadre du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones font toute la différence. Le FIDA est reconnu comme étant un partenaire stratégique à même de promouvoir la création d'instances de dialogue entre les peuples autochtones et les États, et de mobiliser d'autres organisations internationales.

Défis

- **Capacité de direction.** Malgré leur détermination, les peuples autochtones rencontrent des difficultés et des obstacles, notamment le manque de connaissance, de compréhension et de reconnaissance de leurs points de vue, de leurs actions et de leurs systèmes de gouvernance, d'où un manque de soutien; la violation constante de leurs droits; la conduite d'activités extractives et d'initiatives de développement (et parfois la mise en œuvre de politiques et d'interventions en faveur de la lutte contre les changements climatiques) sur leurs terres et territoires. De plus, leur capacité de direction est parfois limitée par la faiblesse de leurs organisations représentatives, le manque de capacités et l'absence d'appui à la collaboration Sud-Sud.
- **Participation.** Les espaces permettant la participation pleine et effective des peuples autochtones sont en nombre limité. L'absence de consentement préalable, libre et éclairé, et la lourdeur et la non-inclusivité des démarches et des processus contribuent à cette participation restreinte.

- **Projets.** Les projets sont souvent menés à court terme et ne correspondent pas à la planification à long terme des peuples autochtones. L'accès au financement est limité et difficile, car celui-ci passe par les autorités au lieu d'aller directement aux populations autochtones.

Recommandations au FIDA

- **Engagement et promotion.** En matière d'engagement aux côtés des peuples autochtones, il est recommandé au FIDA de renforcer et d'étendre son rôle en tant que partenaire, allié et responsable afin de créer davantage d'espaces où ceux-ci peuvent participer et faire entendre leur voix. Il s'agit, par exemple, de mobiliser le soutien d'autres organisations internationales, d'appuyer la participation des peuples autochtones aux débats internationaux, et de renforcer l'action du Fonds au niveau national afin de promouvoir le dialogue et la coopération entre les États et les peuples autochtones.
- **Projets.** Il est recommandé au FIDA d'accroître le montant et la durée des investissements consentis dans les régions où vivent les peuples autochtones, de faire parvenir les fonds plus directement à ces derniers au lieu de passer par les autorités et de simplifier les démarches administratives aux fins d'obtention de subventions. Il lui est également recommandé de garantir la participation et la consultation tout au long du cycle de vie des projets (de leur conception à leur évaluation) et de recueillir le consentement préalable, libre et éclairé.
- **Renforcement des capacités.** Il est recommandé au FIDA d'investir dans le renforcement des capacités des organisations des peuples autochtones, des femmes et des jeunes, ainsi que du personnel qui travaille auprès des populations autochtones, notamment en matière de droits et de point de vue.

Des recommandations propres à chaque région ont été formulées dans le cadre des réunions de consultation régionales et sous-régionales, et sont reprises dans les quatre rapports régionaux correspondants.